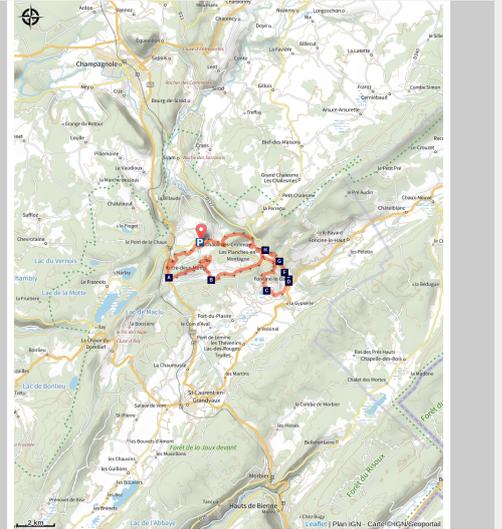


Parcours F

Champagnole Nozeroy Jura - Chaux-Des-Crotenay



Belvédère du Rachet (CC CNJ)

Ce parcours trail, au départ de Chaux-des-Crotenay, est jalonné de merveilles naturelles. De l'impressionnante vue au belvédère du Rachet, aux charmes des Planches-en-Montagne et du lac à la Dame, chaque kilomètre de ce parcours offre une expérience unique. Suivez l'ancienne « voie du tram » à Foncine-le-Bas, traversant tunnel et viaduc et surplombant les gorges de Malvaux, avant de boucler la boucle par la majestueuse Montagne Ronde. Cet itinéraire peut être couplé avec le Parcours D pour faire une sortie plus longue.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 3 h

Longueur : 27.3 km

Dénivelé positif : 762 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Paysages

Itinéraire

Départ : Centre village, Chaux-des-Crotenay

Arrivée : Centre village, Chaux-des-Crotenay

Balisage :  Trail

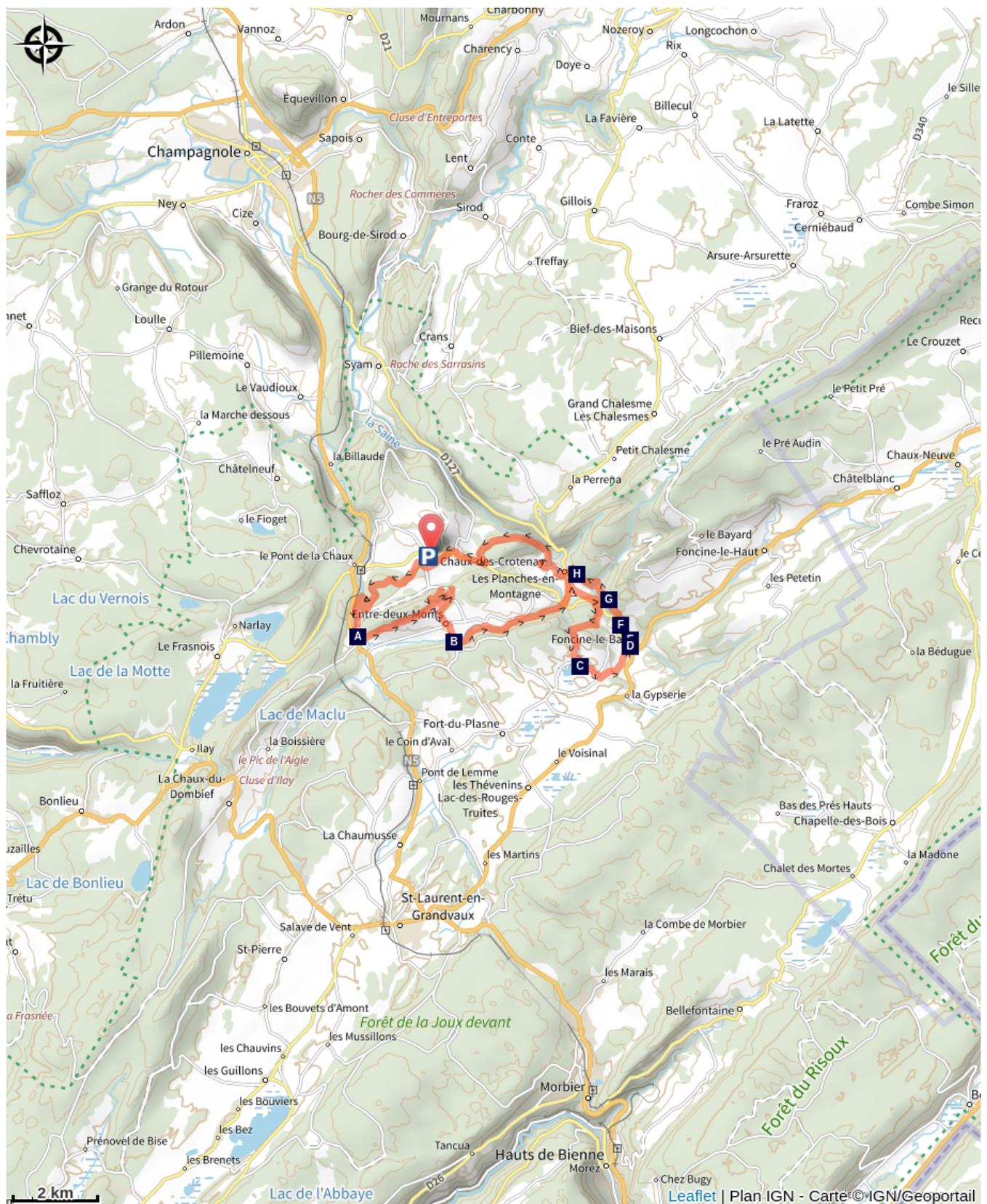
1. Depuis **Chaux-des-Crotenay**, prendre la route d'Entre-deux-Monts jusqu'au poteau **Le Gros Tilleul**, puis prendre à droite et rester sur cette même route en passant par la **Fontaine Neuve** et l'**Église de la Chaux**.
2. À l'**Église de la Chaux**, prendre à droite la rue de la vie Groyot puis à la fin de celle-ci, rester à gauche sur le chemin blanc qui monte en forêt. À **Les Cressets**, prendre à gauche le chemin qui reste un peu sur le plateau avant de redescendre à la **Côte Coulon de la Chaux**.
3. À la **Côte Coulon de la Chaux**, prendre à droite le chemin qui rejoint le poteau **La Lemme**. Continuer à gauche jusqu'à **Le Cernois**. Continuer le chemin sous la falaise du Morillon pour rejoindre **Le Rachet** puis **La Vie du Mont** toujours en lisière de forêt.
4. Depuis **La Vie du Mont**, monter en aller-retour jusqu'au belvédère du Rachet.
5. Du belvédère du Rachet, revenir sur vos pas jusqu'au poteau **La Vie du Mont** puis reprendre votre chemin en lisière de forêt jusqu'au **Col de Gyps**. Descendre la route des Gyps jusqu'au poteau **Les Cachets**. Prendre à droite le chemin blanc qui permet de rejoindre la **Mairie Entre-deux-Monts**.
6. Depuis la **Mairie Entre-deux-Monts**, traverser le Quenot au niveau de l'**Étang de la Drillettes**. Prendre le chemin à gauche jusqu'aux **Drillettes** puis rester sur le chemin en lisière de forêt jusque **Sous Grateloux**. Traversez la D16 et emprunter la route de Foncine sur 300 mètres jusqu'au poteau **Le Girod**.
7. À **Le Girod**, quitter la route de Foncine en prenant à droite la rue du château d'eau. Au bout de celle-ci, emprunter le chemin blanc qui débouche sur la D127 au poteau **Malvaux**. Traverser la D127 et monter le chemin qui mène au **Lac à la Dame** par le mont de la Chèvre.
8. Au **Lac à la Dame**, continuer tout droit sur la route et couper la D62 pour rejoindre le poteau **Les Fumey**. Continuer sur le chemin blanc qui descend jusqu'à **Foncine-le-Bas**.
9. À **Foncine-le-Bas**, rejoindre le **Champ de Mars** et traversez le **Viaduc des Douanets** (possibilité de récupérer ici le parcours trail D). Prendre à gauche l'ancienne voie de chemin de Fer de la **Tram'jurassienne** qui longe la Saine au fond des gorges de Malvaux. Traverser le tunnel et le pont au-dessus du Bief de la Ruine pour rejoindre le poteau **Sous le Bayard**.
10. **Sous le Bayard**, quitter l'ancienne voie de chemin de fer pour récupérer un

sentier le long de la rivière de la Saine. Rejoindre le poteau **Canal Usine Fumey Badoz** puis **Le Lavoir Les Planches-en-Montagne**. Prendre la ruelle du Moulin puis le sentier aménagé des gorges de la Langouette. Profiter de cet impressionnant site naturel et rejoignez la route au poteau **Le Martinet**.

11. Depuis **Le Martinet**, prendre la route jusqu'au hameau de **Montliboz**. Tourner à droite sur le chemin de la montagne Ronde qui se transforme rapidement en chemin blanc. Faire le tour de la montagne Ronde et rejoindre le poteau **Derrière La Montagne Ronde**.

12. **Derrière La Montagne Ronde**, prendre en épingle à droite le chemin qui longe la D16 jusqu'à **Chez Tatet**. Remonter la route des Combes et traverser la D16 pour emprunter la rue des Vignes et rejoindre le poteau **Gros Tilleul**. Revenir au point de départ à **Chaux-des-Crotenay**.

Sur votre chemin...



Les falaises du Morillon (A)
La légende de la Dame du lac (C)
Le viaduc des Douanets (E)
Cascade du bief de la Ruine (G)

Étang des Drillettes (B)
Foncine-le-Bas (D)
La voie du tram (F)
Seuils et continuité écologique (H)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Dugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Dugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

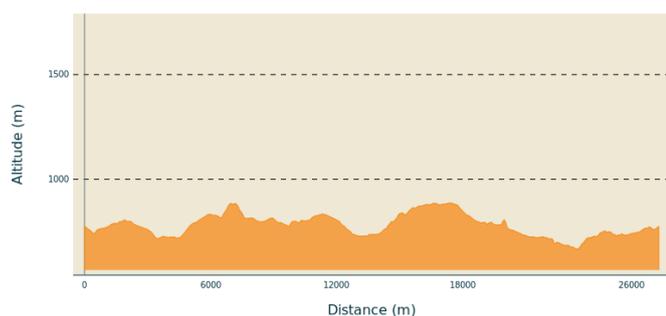
APPB Ecrevisse À Pattes Blanches Et Faune Patrimoniale Associée (39)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative VIOTTE
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél : 03 39 59 62 00

Cet arrêté permet d'une part de localiser les sites concernés et d'autre part, de réglementer, dans ces sites, certaines activités afin de préserver le biotope naturel de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée.

Profil altimétrique



Altitude min 667 m
Altitude max 888 m

Accès routier

À 11 km au sud de Champagnole, par la N5 jusqu'au Pont de la Chaux puis par la D16.

Parking conseillé

Parking au centre du village de Chaux-des-Crotenay

Sur votre chemin...

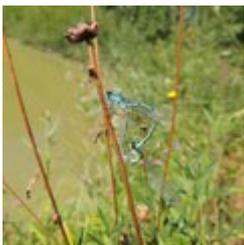


Les falaises du Morillon (A)

Dégagés par la Lemme, qui crée là une cluse, les falaises du Morillon présentent une succession de strates verticales où alternent des bancs de calcaires durs et des bancs de marnes plus sensibles à l'érosion. L'ensemble offre une leçon de géologie jurassienne : création de roches sédimentaires il y a environ 200 Millions d'années et leur plissement sous la poussée alpine, d'environ - 11 Millions d'années à - 3 Millions d'années.

Exposées comme une coupe géologique, ces couches sont très marquées et le site, aujourd'hui ouvert aux adeptes de l'escalade, est illustré d'un panneau d'interprétation détaillant la genèse de ce paysage.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Étang des Drillettes (B)

Si vous avez envie d'une petite pause, c'est une bulle de détente que vous propose cet étang calme, creusé le long du ruisseau du Quenot.

Depuis les berges ombragées, observez avec précautions - la baignade y est interdite ! - poissons, oiseaux et autres libellules, dans cet écrin de verdure où la vie fourmille.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La légende de la Dame du lac (C)

Les pays de lacs sont hantés par de nombreuses légendes: fées, cavaliers et sorcières flottent au-dessus de leurs eaux mystérieuses. Plusieurs légendes sont à l'origine du nom du «lac à la Dame». L'une d'entre elle dit que ce petit lac a été creusé par le mystérieux cavalier qui errait au dessus des lacs de Bonlieu, des Maclu et de Narlay, à la demande d'une femme dont il était amoureux. En échange de cette faveur, elle se donnerait à lui corps et âme. Par temps brumeux, peut-être apercevrez-vous flottant sur le lac la longue robe blanche de la Dame!

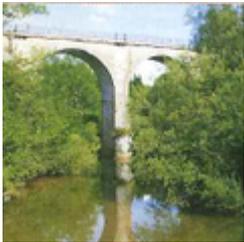
Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Foncine-le-Bas (D)

Dans le secteur de Grandvaux-Malvaux, carrefour de routes importantes entre Saint-Claude, Genève, Lons le Saunier, et Besançon, l'image des rouliers et des voituriers a longtemps symbolisé l'ouverture commerciale du territoire. A Foncine-le-Bas, cette tradition se manifeste par la présence de la voie du tram, entre Clairvaux-les-Lacs et Foncine, qui a entraîné la construction du viaduc des Douanets et d'une petite gare. Ces infrastructures ont représenté une opportunité pour les entreprises locales dont l'implantation était liée à l'utilisation de la force motrice de la Saine qui traverse le village à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : F.JEANPARIS



Le viaduc des Douanets (E)

Les voies métriques devaient faire l'économie d'ouvrages d'art. Mais dans une région accidentée, les viaducs étaient le seul moyen de franchir rivières, gouffres et précipices. La ligne Clairvaux - Foncine a fonctionné de 1907 à 1939; les voies ont été démontées sous l'occupation.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



La voie du tram (F)

Au début du XXe siècle, la montagne jurassienne s'est équipée de 400 kilomètres de voies ferrées métriques complétant les grands axes d'intérêt général comme la ligne Andelot-La Cluse. Sur ces voies étroites, «le Tacot» transportait, été comme hiver, les biens et les personnes. La première liaison, Lons - Saint-Claude, est ouverte en 1898, Champagnole à Foncine-le-Bas par les Planches-en-Montagne en 1924 pour fermer en 1950. Les tacots sont bénéficiaires jusqu'en 1927. Puis pannes, déraillements, retards ainsi que l'essor de l'automobile scellent le sort du «petit train» en 1958 par la fermeture de la ligne Morez - les Rousses - La Cure. En cinquante ans, par leurs échanges et leurs ouvrages, les tacots auront marqué les mémoires jurassiennes et contribué à forger un patrimoine à l'image des viaducs des gorges de Malvaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Cascade du bief de la Ruine (G)

Jaillissant d'une source à plus de 1000 mètres d'altitude, uniquement après de fortes pluies, la cascade du Bief de la Ruine vous réserve un spectacle harmonieux entre l'œuvre de l'Homme et de la nature. Le viaduc oriente le regard vers la danse de l'eau sur la pierre, qui s'insinue naturellement entre les piles du pont.

Crédit photo : PNRHJ / Christian Bruneel



Seuils et continuité écologique (H)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers